

CESSION DE LA MAINTENANCE DEA-TM

PLANNING DES NÉGOCIATIONS

LE TEMPS QU'IL FAUT

Ne pas se précipiter et prendre en compte tous les cas, individuellement.

L'expertise réalisée par les CSE a identifié de nombreux points à traiter, et ce sera le cas.

MAIS LE COMPTEUR TOURNE

Les congés d'été arrivent à grand pas, il faut définir les orientations avant. Pour le bien des 27 concernés.

La fin du dispositif RCC est calée au 30 septembre.

La date de cession au 1^{er} novembre est figée.

LES NÉGOCIATIONS SONT
PLANIFIÉES JUSQU'AU 8 JUILLET.

Contacts

CFE-CGC GUYANCOURT
API : FR TCR LOG 056
cfecgctechno@gmail.com

SECTION SYNDICALE RENAULT LARDY
API : FR CTL L71 002
Tél : 01 76 87 73 07
Mail : cfec@clardv@orange.fr

Les négociations s'engagent ce jour

Après avoir épuisé tous les recours légaux à la disposition des organisations syndicales, le dossier de cession de l'activité de maintenance opérationnelle de la DEA-TM est passé en CSE le 7 juin : Malgré un avis défavorable unanime des élus, Renault a choisi de mettre en œuvre cette cession.

LA CFE-CGC NÉGOCIE AU CAS PAR CAS

Les 27 salariés concernés sont autant de cas individuels, il est possible de prendre en compte les aspirations de chacun d'entre eux :

- Mobilité interne**
- + Mobilité externe**
- + Départ chez P2M**

PAS DE DÉPART CONTRAINT

La CFE-CGC réaffirme son attachement aux grands principes de l'accord de Transformation des Fonctions Globales de novembre 2020, principes bafoués par une application stricto-sensu de l'article L1224-1.

3 AXES DE TRAVAIL EN PARALLÈLE

Aider les salariés qui souhaitent rester dans le groupe à trouver une mobilité est la priorité absolue de la CFE-CGC.

L'accès à la RCC doit rester ouvert jusqu'au bout malgré le processus de cession d'activité.

Pour ceux qui feront le choix de partir chez P2M, les conditions financières devront être à la hauteur du préjudice subi.

La CFE-CGC s'engage dans la négociation avec détermination. Chaque salarié doit y trouver son compte.